* Montant non contractuel, donné à titre indicatif sur la base de l'hypothèse suivante: acquisition d'un logement à usage d'habitation d'un montant de 121000€, frais de notaire estimés à 2900€, frais de garantie estimés à 1079€; Exemple de financement souscrit sur cette base, auprès de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée (CAAV), Prêteur, plan de financement global de 112979€, avec apport personnel de 12000€, composé des différents prêts immobiliers suivants, débloqués au fur et à mesure de l'avancement de la construction (VEFA) : ① Prêt PAS fixe lissé Optiplan de 57119€, d'une durée de 300 mois hors période d'anticipation (maxi 36 mois), Assurance décès invalidité obligatoire (ADI) non incluse dans la mensualité, Coût total du crédit de 20.132,84 €, Taux effectif global (TEG) annuel fixe de 3.24%, coût standard de l'ADI de 14,27€ € par mois pour un assuré de moins de 60 ans couvert à 100%, coût qui s'ajoute au montant de l'échéance de ce crédit. Le coût total de l'ADI sur toute la durée de ce crédit est de 4281€, pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0.51%.; @ Prêt à Taux Zéro de 31460€, d'une durée de 264 mois dont 96 mois de différé hors période d'anticipation (maxi 36 mois), coût standard de l'ADI de 6.83€ par mois pour un assuré de moins de 60 ans couvert à 100%, coût qui s'ajoute au montant de l'échéance de ce crédit. Le coût total de l'ADI sur toute la durée de ce crédit est de 1803.12€, pour un TAEA de 0.38%. ; 3 CA TOI de 12400€ d'une durée de 300 mois hors période d'anticipation (maxi 36 mois), ADI obligatoire non incluse, Coût total du crédit de 1619,73€, TEG annuel fixe de 1.55%, coût standard de l'ADI de 2,68€ par mois pour un assuré de moins de 60 ans couvert à 100%, coût qui s'ajoute au montant de l'échéance du crédit. Le coût total de l'ADI sur toute la durée du crédit est de 804€, pour un TAEA de 0.47%; @ Prêt CARENE de 12000€ d'une durée de 180 mois hors période d'anticipation (maxi 36 mois), coût standard de l'ADI de 2.60€ par mois pour un assuré de moins de 60 ans couvert à 100%, coût qui s'ajoute au montant de l'échéance du crédit. Le coût total de l'ADI sur toute la durée du crédit est de 468€, pour un TAEA de 0.51%. Le remboursement de ces différents crédits s'effectue en 300 mensualités d'un montant maximum de 449,11€ (hors période d'anticipation) ; Contrats d'assurance en couverture des prêts assurés par CNP Assurances, CNP IAM et PREDICA. Conditions et évènements garantis indiqués au contrat. Coût de l'assurance pouvant varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Offre réservée aux Particuliers, selon conditions en vigueur au CAAV au 05/06/2015, Sous réserve et d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

Prêteur : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, Société Coopérative à Capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris − 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le N° 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 023 954 ATLANTIQUE LITTORAL HABITAT, Société à responsabilité limitée, au capital de 150 000€, agissant en qualité de Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP) du CAAV, immatriculée en cette qualité auprès de l'ORIAS sous le n°15002168, siège social situé du 26 au 30 avenue Léon Blum à SAINT NAZAIRE (44600), n° 408 226 488 RCS St Nazaire, filiale du groupe CISN Atlantique.

Offre valable jusqu'au 17 juillet 2015.

Prix sous condition d'éligibilité à la location-accession. Appartement n°E44

Banque et Assurances